



**PRÉFET
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'économie, de l'emploi, du travail
et des solidarités



Rapport d'activité DRIETS 2022





L'année 2022 restera marquée par le contexte géopolitique international et ses conséquences économiques et sociales.

Cependant, l'économie francilienne a prouvé sa capacité à résister aux crises. Sauf exceptions, ses entreprises ont su préserver leur rentabilité et leur activité globale a progressé. Les contraintes ont pourtant été nombreuses, accentuées par un contexte général de retour de l'inflation engendrant des difficultés d'approvisionnement et de recrutement, coûts renforcés de l'énergie...

Parallèlement la situation sur le marché de l'emploi s'est améliorée. L'emploi salarié a poursuivi sa croissance (+12,3 % sur un an) et la demande d'emploi a baissé notablement (-9 % sur un an). Le taux de chômage de 6,9 % au dernier trimestre est historiquement mesuré.

Ces résultats sont l'actif des entreprises et de leurs salariés.

Ils ont été soutenus par l'action de la DRIEETS qui, par la mobilisation de son expertise et de son savoir-faire, a accompagné les publics les plus impactés et les plus vulnérables aux effets de la crise (entreprises, salariés, consommateurs) et contribué à la croissance inclusive du territoire francilien.

Ainsi, la DRIEETS :

- A soutenu les entreprises les plus consommatrices d'énergie avec la mise en place d'une aide d'urgence dans le cadre du plan de résilience économique et sociale ;
- S'est pleinement investie dans le cadre du lancement du contrat d'engagement jeune. 43 202 jeunes franciliens éloignés de l'emploi ont ainsi bénéficié d'un accompagnement personnalisé leur permettant de définir leur projet professionnel et d'accéder à l'emploi ;
- A renforcé l'action de l'inspection du travail dans le contrôle des chantiers des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) Paris 2024 et du Grand Paris Express et dans celui de situations de travail anormales (travail illégal, dans des contextes amiantés, des travaux susceptibles de générer des chutes de hauteur) ;
- A investi le contrôle de l'effectivité des mesures sur la réduction du prix de l'essence (un millier de contrôles réalisés) et celui des négociations commerciales.

Ces résultats ont été amplifiés par l'accompagnement d'un territoire d'innovation. Ainsi, 44 M€ de subventions ont été attribuées pour le soutien aux projets d'innovation dans le cadre du volet régionalisé de France 2030 au bénéfice d'entreprises remarquables dans les filières stratégiques des domaines de la bio production, de la cyber sécurité, des technologies quantiques et de l'intelligence artificielle.

Mais l'engagement des agents de la DRIEETS prend de nombreuses autres formes qui se déploient au bénéfice des Franciliens. Sans pouvoir les citer toutes, l'accompagnement des transitions notamment grâce au déploiement d'un réseau de délégués à l'accompagnement de reconversions professionnelles (DARP), le contrôle de la formation professionnelle, le déploiement de la stratégie régionale de l'insertion par l'activité économique, la diplomation des personnels du secteur sanitaire et social.

La DRIEETS aborde l'année 2023 avec la conscience des enjeux et de son rôle dans la mobilisation de l'État pour accueillir et organiser cet événement mondial que sont les JOP Paris 2024. Dans un contexte géopolitique toujours aussi incertain et marquée par une forte inflation, la DRIEETS restera, par nature et par conviction, aux côtés de l'ensemble des acteurs franciliens.

Gaëtan Rudant

Directeur de la DRIEETS d'Île-de-France

☰ SOMMAIRE

	ÉDITO	p. 2
	CHIFFRES CLÉS 2022	p. 4
	EMPLOI ET SOLIDARITÉS	p. 5 - 7
	ENTREPRISES	p. 8 - 9
	TRAVAIL	p. 10 - 12
	CONCURRENCE ET CONSOMMATION	p. 13 - 14
	PERSPECTIVES 2023	p. 15 - 16
	ORGANISATION DE LA DRIEETS	p. 17

Emploi et solidarités

43 202 entrées en Contrat d'Engagement Jeune.

511 structures d'insertion par l'activité économique financées à hauteur de 138 M€.

15 403 diplômes délivrés dans les secteurs du travail social et du paramédical.



Entreprises

44 M€ de subventions attribuées pour le soutien aux projets d'innovation dans le cadre du volet régionalisé de France 2030.

Près de 900 TPE/PME conseillées sur les sujets RH par un consultant expert en 2022 (20 % d'entreprises bénéficiaires en plus par rapport à 2021).

Plus de 14 000 contrôles réalisés dans le cadre du second plan de contrôle de l'activité partielle.



Travail

40 066 interventions effectuées par les agents de contrôle de l'inspection du travail.

65 129 demandes traitées par les services de renseignements (+ 9% par rapport à 2021).

35 675 suites données aux interventions de l'inspection du travail.



Concurrence et consommation

26 515 visites d'entreprises réalisées.

18 114 établissements contrôlés.

6 198 contrôles réalisés en lien avec le Plan de Relance.

962 dossiers pénaux transmis aux Parquets et amendes administratives prononcées.

1 142 alertes gérées concernant la sécurité des produits alimentaires et non alimentaires.





EMPLOI ET SOLIDARITÉS

- Au sein de l'État, la DRIETS assure le pilotage des politiques d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle dans une logique de proximité des territoires et en partenariat étroit avec le service public de l'emploi (Pôle emploi, les Missions locales, les Maisons de l'emploi et Cap emploi ...) et les acteurs de l'insertion (collectivités, associations, ...).
- Elle assure le contrôle administratif et financier des organismes de formation et anime la Mission interdépartementale et régionale d'inspection contrôle dans le champ de la cohésion sociale. La DRIETS pilote et gère les crédits du Fonds social européen relevant de l'État en Île-de-France, à la fois en gestion directe avec la publication d'appels à projets et en déléguant une partie des moyens aux Conseils départementaux et aux dispositifs poursuivant un objectif d'accès à l'emploi durable des personnes vulnérables et exclues du marché du travail comme les PLIE, plans locaux pluriannuels pour l'insertion et l'emploi.
- Enfin, elle est chargée de la formation et de la certification dans le domaine des professions sociales ainsi que de la certification dans le domaine des professions de santé non médicales et du service des titres professionnels.

Agir pour les compétences, l'emploi, la solidarité et l'insertion professionnelle

LE PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

La mobilisation conjuguée de l'État, de la région d'Île-de-France et de Pôle emploi a permis à plus de 127 000 personnes éloignées de l'emploi d'entrer en formation dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) pour un engagement financier de 337 M€. L'ambition du PRIC est de former de nombreux jeunes et demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés et d'accélérer la transformation du système de formation professionnelle, depuis l'analyse du besoin de compétence à la réingénierie pédagogique.



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE : UN DÉPLOIEMENT RÉUSSI EN ÎLE-DE-FRANCE

Déployé depuis le 1^{er} mars 2022, le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) propose aux jeunes qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas de formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable un accompagnement individuel et intensif avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. Le CEJ propose un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine mis en œuvre par Pôle emploi et les Missions locales. Les deux réseaux se sont fortement mobilisés pour permettre le déploiement du CEJ permettant ainsi à 43 202 jeunes Franciliens éloignés de l'emploi d'en bénéficier.

En complément, un appel à projets visant les jeunes les plus en difficultés a été lancé à l'été 2022 permettant la sélection de 41 porteurs pour un montant de plus de 11,5 M€. Des territoires ont été spécifiquement ciblés pour compléter les actions de repérage des jeunes en difficultés déjà mises en œuvre.

LA FABRIQUE ÉCONOMIQUE ET SOLIDAIRE DES JEUX



Pour que le tissu économique local et les structures de l'Économie sociale et solidaire (ESS) bénéficient des opportunités liées à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, la DRIEETS a mis en place, en 2022, la « Fabrique Économique et Solidaire des Jeux ». Ce projet réplique les instances partenariales mises en place en Seine-Saint-Denis avec les collectivités et les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) locales ainsi que les réseaux de l'ESS, de l'insertion et du handicap. Les objectifs sont de partager les informations et de former les structures à la réponse en groupement afin qu'elles puissent accéder aux marchés liés aux Jeux.

En 2022, 2 837 TPE et PME ont été recensées, dont 350 structures de l'IAE, 168 structures du handicap et 1 185 structures de l'ESS. 49 entreprises de l'ESS ont été tributaires de 75 marchés liés aux Jeux et 150 personnes ont déjà bénéficié de formation gratuite à la réponse aux marchés.

TOUS PRÊTS À PARIS POUR LES JEUX

Les 18, 19 et 25 octobre 2022, l'Unité départementale de Paris a organisé l'événement «Tous prêts à Paris pour les Jeux» afin de faire découvrir les métiers qui recrutent dans les secteurs essentiels à l'organisation et à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Au cours de la première journée «Organisons les Jeux» qui s'est tenue au Centre national de football (CNF) de Clairefontaine, 80 jeunes ont pu découvrir les différents métiers mobilisés pour la réussite d'un événement sportif. Les défis sportifs organisés l'après-midi leur ont permis de mettre en évidence des compétences à valoriser dans leur CV.

Lors de la journée «Osons les métiers de la restauration» du 19 octobre, 103 demandeurs d'emploi ont réalisé une immersion dans 15 établissements parisiens du secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Visites d'observation des professionnels et de locaux, échanges et défis en cuisine et en salle étaient au programme.

Au cours de la troisième journée, le forum «Découvrons les métiers des Jeux» organisé à la Cité des métiers de la Villette, a accueilli plus de 1 000 visiteurs. Les 37 entreprises et 27 organismes de formation présents ainsi qu'une ligue sportive ont présenté les spécificités des différents métiers et formations en lien avec les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, de nombreux professionnels ont également apporté leur témoignage.

LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN BOOSTÉ PAR LE PLAN DE RELANCE EUROPÉEN

Pour assurer une transition optimale entre le Fonds social européen 2014 - 2020 et le Fonds social européen plus (FSE+) 2021 - 2027, l'Île-de-France a bénéficié en 2022 du soutien du dispositif REACT-EU (Recovery Assistance for Cohesion and the Territories of Europe). Mis en place dans le cadre du plan de relance européen, REACT-EU est un programme visant notamment à remédier aux dommages sociaux et économiques causés par la pandémie de Covid-19. Ce programme est venu abonder les crédits du FSE dans la région, à hauteur de 55 M€ en fin d'année 2022. Ces sommes ont été allouées aux Conseils départementaux et aux Plans locaux pluriannuels pour

l'insertion et l'emploi afin d'assurer la continuité de leurs actions d'insertion professionnelle et d'inclusion sociale, jusqu'à ce que le FSE+ prenne le relais en 2023.



55 M€
de subvention
pour l'insertion
et l'emploi

LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE ET PARTENARIALE SANS PRÉCÉDENT



En 2022, plus de 47 organismes parties prenantes de l'Insertion par l'activité économique (IAE) se sont mobilisés pour améliorer le *sourcing* des candidats à l'IAE en ciblant les publics prioritaires : le public hébergé dans les structures du dispositif Accueil Hébergement Insertion et de logement adapté, les personnes en situation de handicap et les personnes sous-main de justice. Afin d'assurer les sorties positives des salariés en IAE, les actions ont porté prioritairement sur l'accès des salariés aux métiers en tension notamment dans le secteur des services à la personne.

Enfin, pour favoriser la création de nouvelles structures IAE un schéma permettant d'accompagner les nouveaux porteurs dans leur parcours de création de structure a été mis en place.

INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : SENSIBILISATION DES NOUVEAUX PRESCRIPTEURS EN SEINE-SAINT-DENIS

En 2022, plus de 250 travailleurs sociaux de Seine-Saint-Denis ont répondu présents pour s'informer sur l'Insertion par l'activité économique et leur nouveau rôle de prescripteur (opportunités d'emploi et d'accompagnement, modalités de recrutement, cadre de la prescription) lors des événements organisés par l'Unité départementale de la Seine-Saint-Denis de la DRIEETS.

À l'occasion de ces rencontres plusieurs structures IAE mobilisées ont présenté leur activité et leur travail d'accompagnement socio-professionnel des salariés en insertion.

LE CONTRÔLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

En 2022, 346 organismes de formation ont fait l'objet d'un contrôle, il s'agissait en priorité de prestataires de formation signalés pour des fraudes au Compte personnel de formation (CPF). Ces contrôles ont conduit à des décisions de versements au Trésor public et à des sanctions pour un montant de plus de 10 M€. Ainsi, un organisme qui offrait des cadeaux à ses stagiaires remboursera l'achat de près de 1 000 iPhones.

131 Centres de formation par apprentissage (CFA) ont fait l'objet d'un contrôle afin de s'assurer qu'ils respectaient bien les 14 missions et obligations spécifiques prévues par le code du travail (accompagnement des apprentis, titres et diplômes visés...). À l'issue des contrôles, plusieurs d'entre eux ont perdu leur qualité de CFA.

7 209 nouveaux prestataires de formation ont été enregistrés en 2022 sur un total de 9 341 demandes. Ce chiffre est un record en comparaison avec les années précédentes.



SOUTIEN AUX MOBILITÉS SOLIDAIRES EN ÎLE-DE-FRANCE

Les problèmes de mobilité constituent un frein majeur à l'insertion : à l'échelle nationale, 28% des personnes en insertion professionnelle abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité. Cet enjeu n'épargne pas l'Île-de-France. Près d'un Francilien sur deux utilise la voiture comme mode de transport privilégié. Afin de favoriser l'accès à des solutions de mobilité solidaire, la DRIEETS d'Île-de-France a lancé en octobre 2022 un appel à candidature pour financer des solutions de mobilité solidaire. 18 projets ont été retenus pour un montant total de 1,2 million d'euros afin de multiplier les possibilités offertes aux personnes éloignées de l'emploi d'accéder à un emploi ou à une formation grâce à ces nouvelles solutions de mobilité. Ces solutions incluent notamment la location de véhicules à tarif solidaire, la création d'auto-écoles et de garage solidaires, le soutien à l'usage du cycle en milieu urbain ou encore un accompagnement individualisé par un conseiller spécialisé dans les mobilités. Ces projets bénéficieront à près de 3 800 franciliens en insertion professionnelle.



ENTREPRISES

- Forte de sa connaissance de l'écosystème régional, la DRIETS met en œuvre les politiques publiques portées par :
 - La Direction Générale des Entreprises (DGE), en lien avec les acteurs économiques territoriaux, notamment le Conseil Régional, les collectivités territoriales, les établissements publics et les opérateurs.
 - La Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP).
- Ses missions portent principalement sur :
 - Le développement, l'appui et l'accompagnement des filières stratégiques du territoire
 - L'animation de la politique territoriale d'innovation et de la transformation numérique
 - La prévention des difficultés des entreprises
 - La contribution à la protection des intérêts économiques, industriels et technologiques
 - Le suivi et l'accompagnement des entreprises du territoire ayant des activités de défense
 - Le pilotage et la tutelle des réseaux consulaires (CCI et CMA), sous l'autorité du Préfet de région
 - Le traitement et l'appui aux Unités départementales pour l'homologation des Plan de sauvegarde de l'emploi et des ruptures conventionnelles collectives.

Soutenir l'innovation et le développement des entreprises



LE PLAN FRANCE 2030



185 M€ de subvention provenant à parité de l'État et du Conseil régional d'Île-de-France ont été alloués à France 2030 pour la période 2021 - 2025. Le volet régionalisé de France 2030 a ainsi permis

en 2022, de soutenir 89 lauréats pour 34,1 M€ sur l'axe Innovation du programme et 10 lauréats pour 9,9 M€ sur l'axe Filières. La première vague du volet de recherche collaborative a été lancée durant le dernier trimestre. France 2030 régionalisé a permis de soutenir des entreprises remarquables dans les filières stratégiques ciblées par l'État dans les domaines de la bioproduction, de la cybersécurité, des technologies quantiques et de l'intelligence artificielle.

Avec 54 milliards d'euros injecté à l'échelle nationale, le plan France 2030 doit permettre de rattraper le retard industriel français, d'investir massivement dans les technologies innovantes et de soutenir la transition écologique.

LA MISE EN PLACE DU RÉSEAU DES DÉLÉGUÉS À L'ACCOMPAGNEMENT DES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

L'installation du réseau des Délégués à l'accompagnement de reconversions professionnelles (DARP) a permis à la DRIEETS d'intensifier ses relations avec les entreprises sur le volet emploi-compétences. Outre le dispositif « Transitions collectives » dont ils sont les ambassadeurs, les DARP mobilisent la boîte à outil du ministère du Travail pour l'accompagnement des transitions professionnelles (prestation de conseil en ressources humaines, FNE-Formation, Pro A) auprès des entreprises et font intervenir tout acteur pertinent pour permettre des transitions fluides, répondre aux besoins de recrutement locaux et ainsi préserver les emplois et les compétences dans les territoires.

Dès son lancement, ce réseau a œuvré comme un guichet unique proposant une réponse à chaque employeur et le redirigeant vers l'interlocuteur et l'orientant vers l'interlocuteur le plus à même de l'aider en fonction de son besoin.



269
entreprises
accompagnées sur
les problématiques
emploi-compétences

LE GROUPEMENT DE PRÉVENTION AGRÉÉ POUR RÉGLER LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES



Afin de renforcer le soutien aux entreprises en difficulté, la DRIEETS a accompagné et instruit techniquement la demande de création d'un groupement de prévention agréé (GPA) pour l'Île-de-France. Le GPA accompagne la viabilité économique des entreprises adhérentes par une analyse de leurs informations économiques, sociales (RH), comptables et financières. Il a pour mission d'établir un plan d'actions concerté afin qu'elles sortent des difficultés qu'elles rencontrent ou qu'elles identifient les difficultés qui pourraient survenir à moyen ou long terme.

LE CONTRÔLE DE L'ACTIVITÉ PARTIELLE

Mis en place en mars 2021 le deuxième plan de contrôle de l'activité partielle a été clôturé en septembre 2022. Près de 14 079 contrôles ont été réalisés dont 2 992 contrôles sur pièces menés à postériori.

Parmi les nombreux cas de fraudes décelés, une usurpation de SIRET a été mise au jour. La société frauduleuse avait choisi un nom presque identique à celui de la société victime et les noms de ses « pseudos » salariés étaient en partie les mêmes que les salariés de la société usurpée. Le contrôle a révélé que la société victime de l'usurpation de Siret était une société basée à l'étranger et qu'elle n'avait

jamais fait de demande d'activité partielle. Les demandes en cours qui approchaient les 200 000 € ont été bloquées.



614
dossiers de
recouvrement
pour
28 684 487 €



TRAVAIL

- La DRIEETS pilote, met en œuvre et évalue la politique du travail. Elle veille, notamment par l'action de contrôle de l'inspection du travail, à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises.
- Elle assure également la promotion de la qualité de vie au travail et la protection de la santé des salariés, le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.
- Les orientations nationales du plan d'action du système d'inspection du travail ont été fixées dans un plan pluriannuel 2020-2022. Elles s'articulent autour des cinq axes suivants :
 - Le contrôle de la légalité de la prestation de service internationale
 - La lutte contre le travail illégal
 - L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - La lutte contre la précarité
 - La santé et la sécurité au travail (chutes de hauteur, amiante, entreprises à risques majeurs, prévention de la Covid-19)

Assurer l'effectivité du droit du travail et la qualité du dialogue social

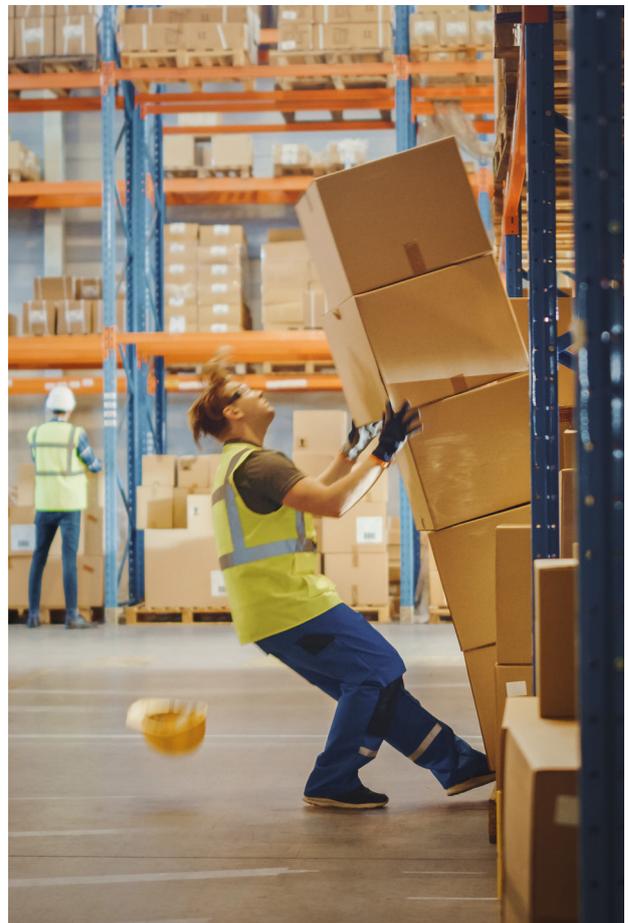
LANCEMENT DU 4^{ÈME} PLAN RÉGIONAL SANTÉ AU TRAVAIL (PRST 4)

Le PRST 4 d'Île-de-France publié le 18 octobre 2022 est la déclinaison francilienne du Plan national Santé Travail qui définit les grandes orientations en matière de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de maintien dans l'emploi. Il intègre également la mise en œuvre dans la région du Plan national pour la prévention des accidents du travail graves et mortels.

Co-construit avec plus de 160 acteurs de la santé au travail, le PRST 4 a plusieurs grandes orientations :

- Le renforcement de la prévention primaire au travail et la culture de prévention
- Le développement de la prévention de la désinsertion professionnelle, en prévenant l'usure professionnelle et en favorisant le maintien en emploi
- L'adaptation de la politique de santé au travail aux défis d'aujourd'hui et de demain
- La consolidation du pilotage et de la gouvernance en santé au travail

Sa mise en œuvre opérationnelle se traduit par 25 actions pilotées en réseau et en lien avec les partenaires sociaux. Parmi celles-ci, l'action aéroportuaire pilotée par la DRIEETS vise à poursuivre le travail engagé sur la prévention des troubles musculo-squelettiques et la désinsertion professionnelle dans les zones aéroportuaires d'Île-de-France pour les bagagistes et agents de sûreté.



LE DIALOGUE SOCIAL AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LES HAUTS-DE-SEINE



En 2022, dans le cadre de l'Observatoire du dialogue social, l'Unité départementale des Hauts-de-Seine a travaillé avec les membres de l'institution sur un plan de communication et de promotion de l'index égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans le cadre du dialogue social. L'un des enjeux était de promouvoir la mise en place d'accords dans les TPE-PME qui ne sont pas concernées par l'obligation légale de conclure un accord sur le sujet.

MOBILISATION DES AGENTS DE CONTRÔLE SUR LES ENQUÊTES D'ACCIDENTS DU TRAVAIL

En 2022, les agents de contrôle de l'Inspection du travail francilienne ont effectué 1 515 enquêtes à la suite d'accidents du travail graves et mortels. Ces enquêtes ont vocation à caractériser d'éventuelles infractions aux règles de santé ou sécurité ayant conduit à ces accidents. Elles permettent aux victimes de faire valoir leurs droits et contribuent à la prévention par la mise en évidence des causes d'accidents et la réflexion sur les mesures à prendre pour éviter qu'ils ne se reproduisent.

La prévention des accidents du travail graves et mortels est un axe majeur d'action pour l'inspection du travail, notamment au travers de la priorité nationale qu'est la prévention des chutes de hauteur. En 2022, cette thématique a donné lieu à 4 698 interventions, notamment sur les chantiers du Bâtiment et des travaux publics (BTP). 1 015 décisions « arrêts de travaux » ont été signifiées à l'issue de ces interventions.



4 698
interventions
sur la prévention
des chutes
de hauteur

ACTION COLLECTIVE DE CONTRÔLE DE MAGASINS DE « HARD DISCOUNT » DANS LE VAL-DE-MARNE

Du 17 au 21 octobre 2022, l'inspection du travail du Val-de-Marne a procédé au contrôle de 8 des 10 magasins d'une grande enseigne de distribution. Le bilan de cette action a fait apparaître les constats suivants :

- Des équipements d'aide à la manutention inexistantes ou inadaptés (charrettes vétustes ou dégradées, manipulation difficile en raison du nombre de cartons empilés, risques de chutes de colis, ensemble répété de postures pénibles, ...)
- Une organisation du travail aggravante avec notamment des cadences de travail élevées,

des interruptions de tâches engendrées par la polyvalence des employés, ...

- Une évaluation et des actions de prévention du risque de Troubles musculo-squelettiques (TMS) insuffisante.

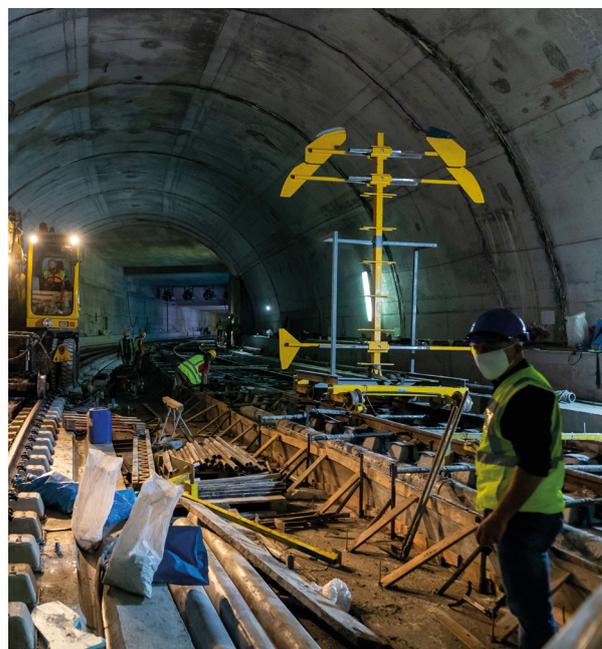
Les contrôles ont donné lieu à des observations et des mises en demeure. Au delà du suivi de chaque magasin, une collaboration est prévue en 2023, avec l'inspection du travail de Paris, afin de définir les modalités de portage de cette action au niveau du siège social de l'enseigne de distribution.

MOBILISATION DES AGENTS DE CONTRÔLE AU SEIN DES EHPAD

En 2022, les agents de contrôle de l'Inspection du travail ont effectué 325 contrôles dans des EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) en Île-de-France, notamment sur les Troubles musculo-squelettiques (TMS). Les salariés des EHPAD sont en effet particulièrement exposés aux facteurs de risques de TMS en raison de postures de travail pénibles et d'efforts physiques importants à différents stades de la prise en charge des résidents. L'action de l'Inspection du travail vise à améliorer la prévention de ces risques en veillant à la mise en œuvre par les employeurs de leurs obligations en la matière. Les contrôles effectués dans les EHPAD visent aussi de nombreux autres risques professionnels tels que les risques psychosociaux, chimiques et biologiques.



CONTRÔLE DES CHANTIERS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES ET DU GRAND PARIS EXPRESS



L'unité régionale d'appui et de contrôle des grands chantiers (URACGC) contrôle les chantiers du Grand Paris Express et des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Paris 2024.

1 208 interventions ont été réalisées sur ces chantiers au cours de l'année 2022. Lors des contrôles, les agents sont particulièrement attentifs aux risques de chute de hauteur et aux risques liés à l'utilisation des équipements de travail (grues et engins de levage notamment).

Des contrôles ont également été menés en matière de travail illégal en lien avec l'unité régionale d'appui et de lutte contre le travail illégal (URACTI) sur les chantiers des JOP Paris 2024. Ce volet complète celui portant sur la prévention des situations de travail illégal auprès des différents maîtres d'ouvrage des chantiers concernés.

LE RENSEIGNEMENT EN MATIÈRE DE DROIT DU TRAVAIL

Les services de renseignements en droit du travail franciliens ont traité 65 129 demandes de renseignements en 2022, par téléphone, courriel et lors de rendez-vous physiques.

Les agents des services de renseignements en droit du travail assurent de plus en plus d'actions d'information « hors les murs ». À titre d'exemple, les agents de renseignements du Val-d'Oise ont organisé

des rencontres avec des apprentis au sein de CFA et établissements scolaires afin de préciser les droits et obligations de ces derniers. Accompagnés d'un agent de contrôle, ils ont également pu présenter, dans le cadre de la prévention primaire, les risques liés aux métiers en apprentissage et les moyens de les prévenir. Ces actions ont largement été approuvées par les partenaires sociaux.



CONCURRENCE ET CONSOMMATION

- La DRIEETS veille au bon fonctionnement du jeu concurrentiel, à la protection économique des consommateurs et assure le respect des règles relatives à la métrologie légale.
- Parmi ses missions opérationnelles, on peut citer le contrôle des relations inter-entreprises, la détection et caractérisation de pratiques anticoncurrentielles, la recherche de fraudes dans le secteur des produits vitivinicoles, des spiritueux et des fruits et légumes et les contrôles des instruments de mesure réglementés.
- Par ailleurs, la DRIEETS a une action de coordination des enquêtes relatives à la loyauté des transactions et à la sécurité des produits et services mis en œuvre par les Directions départementales de la protection des populations (DDPP) en veillant à répondre aux enjeux prioritaires du gouvernement et aux enjeux économiques du territoire régional.

Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs

LE CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE

Le service métrologie de la DRIEETS a participé à l'opération nationale de contrôle des ensembles de mesurage routiers (pompes à essence) en réalisant 93 essais métrologiques sur ces pompes via des jauges étalonnées.

Une action régionale spécifique a également été menée sur le rachat d'or, avec le contrôle des balances dans 37 magasins. Le taux de refus a été particulièrement élevé (27 %) et deux procès-verbaux ont été dressés, les instruments utilisés n'étant pas certifiés pour un usage en métrologie légale.

20 amendes administratives ont été prononcées.



RELATIONS COMMERCIALES ET PROTECTION DES ENTREPRISES

En 2022, la DRIEETS a poursuivi son action pour protéger les entreprises et assurer entre elles des relations équilibrées dans une région où se concentrent un grand nombre de sièges sociaux. Dans ce cadre, la Brigade des Relations Interentreprises a également assuré un suivi soutenu des négociations commerciales et participé à de nombreuses enquêtes nationales

dans des secteurs divers : sous-traitance automobile, transport routier de marchandises, places de marchés, santé. 131 établissements ont été contrôlés dans le cadre du contrôle des délais de paiement selon un ciblage couvrant tous les secteurs d'activité, y compris le secteur public. 48 amendes ont été prononcées en 2022 pour un montant total de 10 196 500 €.

UNE ACTIVITÉ D'ENQUÊTE FORTEMENT IMPACTÉE PAR LA GESTION DES ALERTES BUITONI ET KINDER

En 2022, les deux crises d'ampleur concernant des denrées alimentaires contaminées et commercialisées respectivement par les sociétés BUITONI et KINDER ont conduit à une forte mobilisation des enquêteurs.

En Île-de-France, 4 653 interventions auprès des différents points de vente ont été réalisées en l'espace de quelques semaines afin de contrôler les mesures de retrait/rappel volontaires de ces deux sociétés.

DES ENQUÊTES VISANT À PROTÉGER LES PUBLICS VULNÉRABLES

La région Île-de-France compte des territoires où se concentre un grand nombre de personnes à très faibles revenus. Les services de la DRIEETS ont mené des enquêtes dans les secteurs liés à la protection des publics vulnérables, en raison de leur âge, ou état de dépendance (environ 60 EHPAD franciliens contrôlés), de leur niveau de vie (69 établissements bancaires contrôlés en lien avec la perception de frais bancaires) ou de leur besoin de formation (47 organismes de formation contrôlés).



69

établissements bancaires contrôlés

DES CONTRÔLES CENTRÉS SUR LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE : L'EXEMPLE DE LA REMISE « CARBURANT »



Dans le contexte d'une très forte hausse des prix des énergies, le plan de résilience économique et sociale déployée en 2022 visait à protéger à la fois l'activité des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages. Les enquêteurs se sont fortement mobilisés pour assurer l'effectivité de la « remise carburant ». 1 203 contrôles réalisés auprès de 846 établissements en Île-de-France ont permis de constater que près d'une station-service contrôlée sur 5 présentait une anomalie.

LA LUTTE CONTRE LES PRATIQUES ANTI-CONCURENCIELLES

Une enquête menée par la Brigade des Enquêtes Interrégionale de Concurrence dans le secteur des tissus d'ameublement de luxe a abouti, en fin d'année 2022, à un règlement transactionnel de 75 000 € par la société mise en cause. L'enquête a en effet démontré que la société appliquait au sein de son réseau de distribution non sélective une clause d'interdiction de revente de ses produits sur internet.

Cette pratique, interdite par le Code de commerce, avait non seulement pour effet de restreindre la vente sur internet - et par conséquent la clientèle des distributeurs - mais aussi de fausser le libre jeu de la concurrence sur le marché des tissus d'ameublement de luxe.



EMPLOI ET SOLIDARITÉS

PRÉPARATION DES JEUX AVEC LE PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Les ambitions du Pacte sont considérablement renforcées pour accompagner l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024. Cet événement planétaire accueillera plus de 13 millions de visiteurs et 206 nations, il sera regardé par près de 4 milliards de téléspectateurs. Son organisation mobilisera 150 000 emplois avec un pic élevé d'activité entre juillet et septembre 2024. Les métiers de la sécurité, de la logistique, de la restauration et du nettoyage seront concernés, métiers pour lesquels les besoins en compétences sont d'ores et déjà extrêmement importants.

Ainsi, l'ambition est d'accroître considérablement le nombre d'entrées en formation pour ces métiers en tension, afin de garantir le bon

déroulement des manifestations sportives prévues en 2023 (Coupe du monde de rugby) et en 2024 (Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024).

CONTRÔLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'apprentissage désormais représenté par 685 CFA en Île-de-France et la lutte contre la fraude au Compte personnel de formation (CPF) seront, en 2023, les deux priorités de contrôle. Les agents vérifieront notamment le respect des conditions de la formation à distance. Une vigilance renforcée sera portée sur les organismes se situant dans le champ des pratiques de soins non conventionnelles, formations bien-être et dérives associées, ainsi que sur les actions de bilans de compétences.



ENTREPRISES

POURSUITE DE FRANCE 2030

En 2023, la DRIETS poursuivra le déploiement des différents dispositifs du volet régionalisé du plan France 2030. L'année 2023 sera notamment marquée par la sélection des premiers lauréats du dispositif I-démo consistant à soutenir des projets de recherche et développement collaboratifs. Enfin, afin de valoriser les 89 lauréats d'Innov'Up Leader de l'année 2022, la DRIETS organisera, au cours du deuxième semestre 2023, un événement rassemblant l'ensemble des Lauréats franciliens de France 2030.

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES FACE À LA HAUSSE DU COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES ET DE L'ÉNERGIE

Au lendemain d'une année 2022 marquée par la sortie de crise du Covid-19 et le conflit russo-ukrainien, 2023 est marquée par une crise énergétique sans précédent. Les entreprises sont ainsi impactées par des problématiques d'approvisionnement, la hausse du coût des matières premières, le remboursement des prêts garantis par l'État et un besoin important de fonds de roulement. En 2023, la DRIETS prolongera et renforcera son action d'accompagnement individuel des entreprises et de contact avec le terrain. Elle réunira les organisations professionnelles dans le comité technique de résilience afin d'informer sur les dispositifs d'aide et connaître les difficultés rencontrées par les adhérents des fédérations.



TRAVAIL

PREMIÈRE ANNÉE DU PLAN NATIONAL D'ACTION

L'année 2023 sera la première année de déclinaison en Île-de-France du Plan National d'Action 2023-2025.

À ce titre, les agents de contrôle du système d'inspection du travail accentueront leur mobilisation sur les lieux de travail afin de prévenir les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,

de lutter contre les fraudes, de réduire les inégalités notamment entre les femmes et les hommes, de protéger les travailleurs vulnérables et de promouvoir le dialogue social territorial et dans les entreprises.

Une campagne nationale sera lancée au printemps 2023 sur la thématique du temps partiel dans les secteurs du nettoyage, des services à la personne et de l'aide à domicile.



CONCURRENCE ET CONSOMMATION

2023, ANNÉE PRÉ-OLYMPIQUE

En 2023, les enquêteurs seront fortement mobilisés en amont des épreuves. Dès le début de l'année, dans le cadre de l'enquête nationale consacrée aux grands événements sportifs, des contrôles seront effectués dans la perspective des Jeux et de l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby. L'ensemble des acteurs du Pôle Concurrence et consommation de la DRIEETS seront mobilisés : la Brigade des vins et spiritueux, le service Métrologie avec des contrôles ciblés, ...

DES CONTRÔLES CENTRÉS SUR LES FRAUDES LES PLUS DOMMAGEABLES À L'ÉCONOMIE

En 2023, les enquêtes porteront prioritairement sur :

- La poursuite de la régulation des pratiques des acteurs économiques récents, notamment dans les secteurs numériques (influenceurs et places de marchés ...).
- La protection des consommateurs et des opérateurs économiques face à des marchés particulièrement tendus ou instables (énergie notamment) dans un contexte inflationniste.

- La préservation du pouvoir d'achat, notamment des populations les plus vulnérables avec des contrôles axés sur les services à la personne, le 100 % santé, Mon compte Formation, les arnaques sur Internet, ...

Le service de la métrologie légale assurera une opération régionale de contrôle des compteurs d'utilité publique en pied d'immeubles d'habitations collectives (eau, gaz, électricité, énergie thermique) et poursuivra les essais métrologiques dans les stations-services franciliennes.

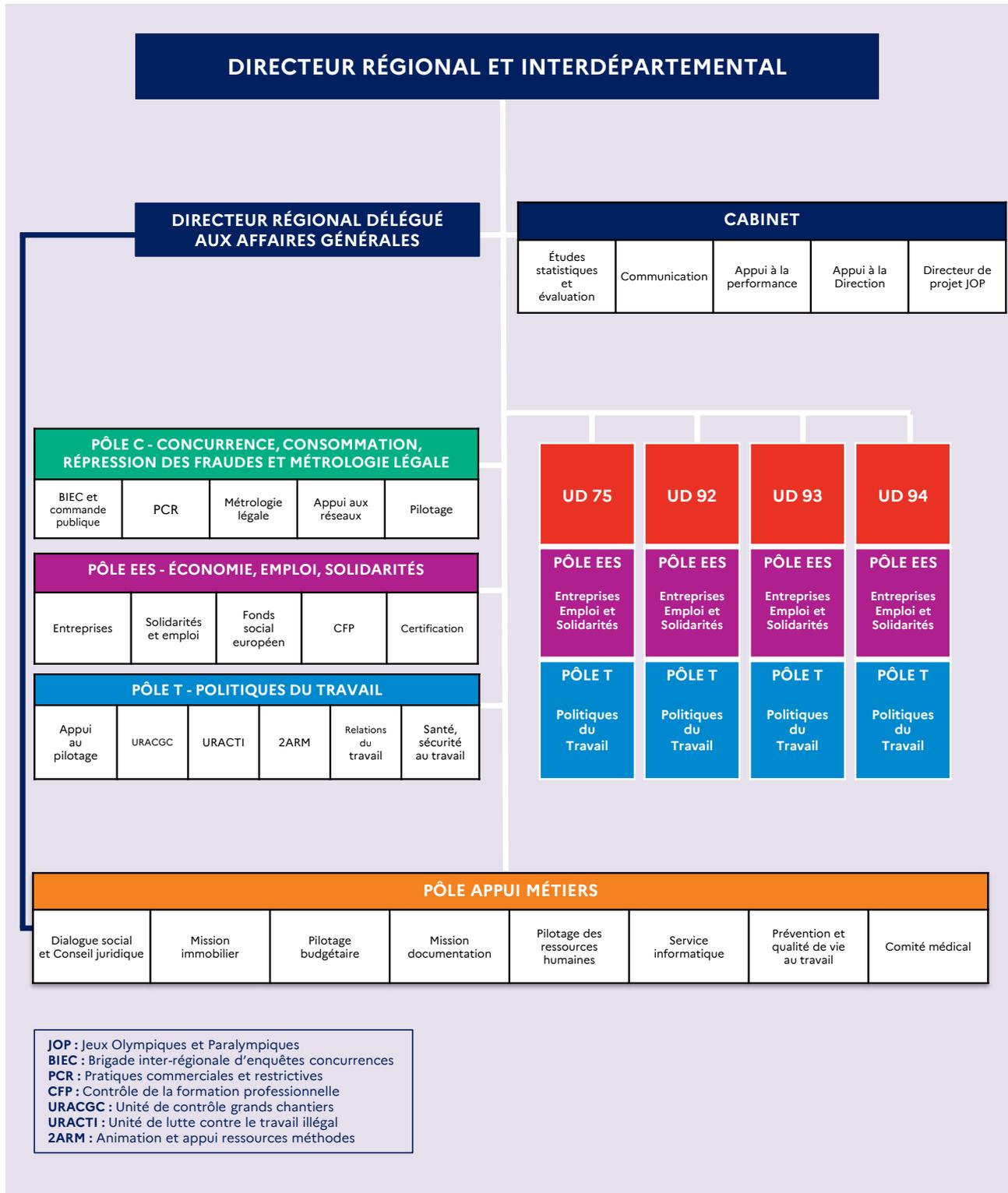
LA PROTECTION DES ENTREPRISES, UNE PRIORITÉ RENOUVELÉE

Dans un contexte économique où de nombreuses entreprises restent fragilisées, le contrôle des délais de paiement et le suivi des négociations commerciales resteront, en 2023, des priorités fortes pour le Bureau des Relations Interentreprises de la DRIEETS.

Le suivi des relations commerciales fera l'objet d'une attention renforcée dans les secteurs de la fourniture d'énergie, de la santé (contrôle des EHPAD), tout comme la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.



ORGANIGRAMME



**DIRECTION RÉGIONALE
ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS**

19-21, rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 13 00

UNITÉS DÉPARTEMENTALES

UD DE PARIS

21, rue Madeleine Vionnet
93300 AUBERVILLIERS
Tél. : 01 70 96 20 00
Adresse postale : 35, rue de la Gare
CS 60003 - 75144 PARIS Cedex 19

UD DES HAUTS-DE-SEINE

11, boulevard des Bouvets
92741 NANTERRE Cedex
Tél. : 01 47 86 40 00

UD DE LA SEINE-SAINT-DENIS

1, avenue Youri Gagarine
93016 BOBIGNY Cedex
Tél. : 01 41 60 53 00

UD DU VAL-DE-MARNE

Immeuble le Pascal - Hall B
avenue du Général de Gaulle - CS90043
94046 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01 49 56 28 00

Retrouvez toute l'actualité de la Drieets Île-de-France
sur sa page [LinkedIn](#) et abonnez-vous à ses lettres d'information
sur www.idf.drieets.gouv.fr